

Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 10

Zurich, le 7 août 2009

Déclaration conjointe des banques centrales relative à l'or

Banque centrale européenne
Banque Nationale de Belgique
Deutsche Bundesbank
Central Bank and Financial Services Authority of Ireland
Bank of Greece
Banco de España
Banque de France
Banca d'Italia
Central Bank of Cyprus
Banque centrale du Luxembourg
Bank Centrali ta' Malta/Central Bank of Malta
De Nederlandsche Bank
Oesterreichische Nationalbank
Banco de Portugal
Banka Slovenije
Národná banka Slovenska
Suomen Pankki – Finlands Bank
Sveriges Riksbank
Banque nationale suisse

Dans le souci de clarifier leurs intentions à l'égard de leurs avoirs en or, les institutions signataires déclarent que:

1. L'or restera un élément important des réserves monétaires mondiales.
2. Les ventes d'or déjà décidées et devant être décidées par les institutions signataires seront effectuées dans le cadre d'un programme concerté de ventes sur une période de cinq ans, débutant le 27 septembre 2009, juste après la fin de l'accord précédent. Les ventes annuelles ne dépasseront pas 400 tonnes et, sur l'ensemble de la période, le montant total des ventes n'excèdera pas 2 000 tonnes.
3. Les institutions signataires ont pris connaissance de l'intention du FMI de vendre 403 tonnes d'or et estiment qu'une telle cession est compatible avec le plafond mentionné ci-dessus.
4. Cet accord fera l'objet d'un réexamen dans cinq ans.

Zurich, le 7 août 2009

2

Déclaration additionnelle de la Banque nationale suisse

La Banque nationale suisse ne prévoit pas de ventes d'or dans un proche avenir. Son encaisse métallique de 1 040 tonnes d'or représente une partie importante de ses réserves monétaires.

Communiqué de presse